

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ORDONNANCES SOUVERAINES

Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE LA
PRINCIPAUTÉ DE SEBORGA

D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

ANNONCE N° 01

O-2017/10-06

**Portant sur
le transfert des bureaux et serveurs de l'Administration**

En vertu des articles 117 et 35 de la Constitution ;
Vu l'ordonnance n° O-2017/05-05 du 10 mai 2017 ;
Vu l'avis favorable du Conseil de la Couronne en date du 30 octobre 2017 ;
Vu la délibération du Conseil du Gouvernement en date du 30 octobre 2017 ;

Nous, Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

Article premier : Le transfert des bureaux et serveurs informatiques de l'Administration, afin d'en garantir la sécurité et la protection physique et électronique, pour une durée indéterminée.

Article 2 : Les bureaux de l'Administration ainsi que toutes les adresses postales enregistrées à Seborga, par le Notaire Seborgien, sont à compter du 3 novembre 2017, et jusqu'à nouvel ordre, transférés au Bureau annexe de la Chancellerie de la Principauté, sis à Villerville 14113 (France) - 4 bis rue de Banville. Le Service Communication est transféré à Villerville 14113 (France) - 14 rue des Poilus.

Article 3 : L'ordonnance n° O-2017/05-05 du 10 mai 2017 est abrogée.

Signée le 30 octobre 2017 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}
Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté de Seborga

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 02

O-2017/11-01

Portant nomination du Conseiller du Département du Commerce, de l'Industrie et des Transports

En vertu des articles 117 et 35.1 de la Constitution,

Considérant la démission de Monsieur Jean-François PLANTEBLAT, Conseiller du Département du Commerce, de l'Industrie et des Transports,

Nous, Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté Souveraine, Indépendante et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

La nomination de **Monsieur Clément MARESCOT**, Conseiller du Département Délégué du Commerce, de l'Industrie et des Transports, **au poste de Conseiller du Département du Commerce, de l'Industrie et des Transports.**

Monsieur Clément MARESCOT remplacera Monsieur Jean-François PLANTEBLAT au sein des Conseils d'Administration de la Banque Centrale de la Principauté de Seborga (BCPS) et de l'Agence Seborgienne de Développement (ASD).

Monsieur Clément MARESCOT siègera également en lieu et place de Monsieur Jean-François PLANTEBLAT au Conseil de la Couronne.

Signée le 15 novembre 2017 par :

Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté de Seborga

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 03

O-2017/11-02

Portant nomination

**de Monsieur Kwassi SAVI DE TOVE et de Monsieur Kudjoe Caesar FIAWOO
aux postes de Conseillers du Chargé de la Coopération et du Développement
de Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er} pour l'Afrique**

En vertu des articles 117 et 35.1 de la Constitution,
Considérant la proposition de Monsieur John DECKON, Conseiller du Département de
l'Économie, des Finances de la Coopération et du Développement,
Vu l'avis favorable de Son Altesse Sérénissime, Nicolas 1^{er},

Nous, Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté Numérique, Souveraine et
Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

Article premier : La nomination de **Monsieur Kwassi Domingo Gedeon SAVI DE TOVE**, de nationalité togolaise, né le 3 février 1974 à Lomé au TOGO, **au poste de Conseiller du Chargé de la Coopération et du Développement de Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er} pour l'Afrique.**

Article 2 : La nomination de **Monsieur Kudjoe Caesar FIAWOO**, de nationalité togolaise, né le 3 février 1969 à Accra au GHANA, **au poste de Conseiller du Chargé de la Coopération et du Développement de Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er} pour l'Afrique.**

Signée le 15 novembre 2017 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}
Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté de Seborga